



LIVRET DE L'ETUDIANT

LANSAD / LV2

(LANGUES POUR SPECIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES)

LICENCES ET MASTERS DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET
SCIENCES HUMAINES

2019-2020

Table des matières

Que sont les « Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines » (LANSAD) ?	3
Importance des cours de LANSAD dans votre cursus	4
Les certifications en langue : CLES 2, GOETHE	5
Comment s'inscrire en LANSAD	6
1. Connaître son niveau en langue	6
2. S'inscrire dans un groupe	7
3. Remplir sa fiche pédagogique	7
Objectifs des cours LANSAD	8
Objectifs par niveau :	9
Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.....	9
Évaluation et contrôle	10
Où s'informer	11

Que sont les « Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines » (LANSAD) ?

Vous êtes un.e « spécialiste d'une autre discipline » si :

- vous êtes inscrit.e.s dans une Licence ou un Master autre qu'une Licence ou un Master de langue : vous êtes spécialiste de cette autre discipline (p. ex : Département des Lettres de la FLSH, Sciences de l'éducation de la FLSH). Les cours LANSAD dans une langue de votre choix sont faits pour vous !
- vous êtes inscrit.e.s dans une Licence ou un Master de langue (p. ex : allemand, anglais, italien-CLE) : vous êtes spécialiste de cette langue (c'est votre LV1) mais pas d'une autre (qui sera votre LV2). Vous choisirez parmi les cours LANSAD votre LV2 dans une langue autre que votre LV1.

LANSAD vous propose les langues suivantes :

allemand, alsacien, anglais, arabe,
chinois, espagnol, italien,
russe (début des cours de russe la semaine du 16/09), japonais (FSESJ).



- au titre de la langue « LANSAD » ou « LV2 » vous *devez* choisir l'une des langues ci-dessus.
- Vous *pouvez* choisir en « UE libre » une langue parmi celles-ci : alsacien, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais (FSESJ)¹, russe à condition que cette langue soit différente de votre « LANSAD », « LV2 » et « LV1 » (attention : tous les niveaux ne sont pas ouverts en UE libres ; consultez le guide UHA des UE libres <http://www.uelibres.uha.fr/index.php?infospratiques>).

¹ Attention: Les cours de japonais sont dispensés à la FSESJ (Campus Fonderie). Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec l'enseignante responsable, Marie Endo : mari.endo-okado@uha.fr

Importance des cours de LANSAD dans votre cursus

Pour les étudiant.es de Licence à la FLSH :

- Votre cours de « LANSAD » ou « LV2 » vous rapportera 3 ECTS.
- Les « UE libres » rapportent également 3 ECTS.

Pour être validé, le cours de langue (LANSAD/LV2 ou UE libre) doit être suivi sur les deux semestres de l'année universitaire. De même, **l'inscription dans un groupe vaut pour l'année entière** (dispositions valables également pour les étudiant.es d'autres composantes suivant un cours de langue à la FLSH au titre de l'UE libre ; celle-ci ne sera validée que sous réserve d'un suivi du cours sur les deux semestres d'une même année).

(NB. Des dispositions spécifiques existent pour certaines formations, notamment en Master : vérifiez bien dans le livret de votre département à quels semestres vous devez suivre un cours de langue.)



Afin de favoriser votre progression jusqu'à un niveau avancé, l'étude de la langue choisie à la rentrée 2019 comme LANSAD ou LV2 devra être poursuivie jusqu'à l'issue de votre formation (fin de la Licence ou fin du Master). Les changements de langue devront être motivés et ne seront plus possibles après la quatrième semaine de cours.

Toutefois, si vous avez validé le niveau le plus élevé proposé à la FLSH dans une langue donnée, vous devrez changer de langue avant la fin de votre Licence ou de votre Master (ex : « arabe C1 » validé en fin de L2 → obligation de choisir une autre langue que l'arabe en L3).

Les certifications en langue : CLES 2, GOETHE

CLES B2 (anglais ou allemand)

Dans le cadre du Plan Réussite en Licence, L'UHA offre la possibilité à ses étudiants de passer la certification CLES B2 (Certificat de Compétences en Langues de L'Enseignement Supérieur de deuxième degré : niveau certifié B2) en anglais et en allemand afin de contribuer au développement de leurs compétences transversales à l'UHA.

Le certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est un outil précieux pour favoriser l'insertion professionnelle et l'ouverture à des mobilités et à des carrières internationales.

Le CLES évalue les compétences grâce à une mise en situation réaliste qui permet de faire la démonstration des capacités à communiquer dans une langue cible.

Les 5 compétences langagières suivantes sont évaluées :

- la compréhension de l'oral et de l'écrit,
- la production orale et écrite,
- l'interaction orale.

Goethe-Zertifikat à la FLSH

Pour mettre en valeur vos compétences en allemand, vous avez la possibilité de préparer et de passer les diplômes d'allemand de l'Institut Goethe. Ces diplômes de langues sont internationalement reconnus.

Deux niveaux sont proposés : B2 et C1 à raison de 12 h de préparation entre septembre et janvier.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces certifications, contactez l'enseignant.e responsable.

Responsable CLES : Mme Tania COLLANI (tania.collani@uha.fr).

Responsable Goethe-Zertifikat : Mme Sonia GOLDBLUM (sonia.goldblum-krause@uha.fr).

Comment s'inscrire en LANSAD

Le choix de la langue LANSAD est libre (pour une première inscription en Licence ou en Master).

Le choix du niveau ne l'est pas !

Trois étapes essentielles, valables pour la langue « LANSAD » ou « LV2 » comme pour les « UE libres » :

1. **Connaître son niveau.**
2. **S'inscrire dans un groupe.**
3. **Remplir sa fiche pédagogique.**

1. Connaître son niveau en langue

Les différents niveaux sont dissociés de l'année (L1, L2, L3) et du semestre d'étude.

Trois cas de figure sont possibles :

Cas 1 : Si vous êtes complètement débutant dans la langue de votre choix, votre niveau est A1 (A1.1 pour l'allemand) (**NB**. Il n'y a pas de groupe d'anglais A1).

Cas 2 : Si vous étiez déjà inscrit à l'UHA (ou dans une autre université) en 2018-2019 et aviez déjà suivi un cours de « LANSAD » ou de « LV2 », déterminez votre niveau selon vos résultats du dernier semestre :

Niveau suivi en 2018-2019	Moyenne du dernier semestre 2018-2019	Niveau d'inscription 2019-2020 (autres langues que l'allemand)	Niveau d'inscription 2019-2020 (allemand)
A1	10 ou plus	A2	A1.2
A2	11 ou plus	B1	A2.2
B1	12 ou plus	B2	B1.2
B2	13 ou plus	C1	C1

Si votre moyenne au dernier semestre était inférieure à la note indiquée dans la colonne 2 du tableau ci-dessus, réinscrivez-vous dans le même niveau.

NB. Au cours de vos trois années de Licence, **il n'est pas possible de rester plus de deux années dans le même niveau. Si vous avez déjà fait deux ans dans un niveau particulier, vous devez vous inscrire dans le niveau supérieur quelle que soit votre moyenne.**

Cas 3 : Si vous vous inscrivez à l'UHA pour la première fois, et vous avez déjà suivi les cours de la langue choisie dans votre établissement de l'enseignement secondaire, votre niveau est déterminé par la note obtenue au baccalauréat :

Note obtenue au baccalauréat	Niveau d'inscription (langues autres que l'allemand)
10 ou au-dessous	A2
Entre 10,1 et 12,9	B1
Entre 13 et 14,9	B2
15 et au-dessus	C1

• Modalités spécifiques à l'allemand

Note obtenue au baccalauréat	Niveau d'inscription (allemand)
10 ou au-dessous	A1.2
Entre 10,1 et 11,5	A2.1
Entre 11,6 et 13	A2.2
Entre 13,1 et 14	B.1.1
Entre 14,1 et 15	B1.2
15 et au-dessus	B2



Pour justifier votre niveau, vous devrez présenter à l'enseignant avant la fin de la quatrième semaine de cours votre relevé de notes du baccalauréat ou de l'année universitaire précédente.

2. S'inscrire dans un groupe

Pour un cours suivi au titre de la « LANSAD » ou « LV2 » : une fois votre niveau déterminé, l'inscription se fait en ligne sur la plateforme Moodle à l'adresse suivante <https://e-formation.uha.fr/?redirect=0> à partir du lundi 2 septembre 2019.

Vous pouvez vous connecter à la plateforme Moodle <https://e-formation.uha.fr/?redirect=0> avec les identifiants UHA, qui vous seront fournis lors de votre inscription.

La plateforme d'inscription est accessible dans la catégorie de cours LANSAD > FLSH (<https://e-formation.uha.fr/?redirect=0>). Dans la rubrique LANSAD vous trouverez la page « Rentrée LANSAD 2019-2020 » dans laquelle vous trouverez le module d'inscription « Inscription LANSAD » qui sera disponible dès le 2 septembre 2019, 8h00.

La marche à suivre est expliquée sur le site. Pour un cours suivi au titre de l'UE libre, l'inscription se fait via le portail informatisé de l'UHA d'inscriptions aux UE libres (<http://www.uelibres.uha.fr/index.php?infospratiques>).

Pour les étudiants en Sciences de l'Éducation, pour le choix d'une deuxième langue LANSAD, il faudra faire une deuxième inscription dans le volet « Inscription en LANSAD 2 (pour les étudiants en sciences de l'éducation) ».

Pour les étudiants en Cycle prépa et du parcours CLE, pour le choix d'une deuxième langue LANSAD, il faudra faire une deuxième inscription dans le volet « Inscription en LANSAD 2 (pour les étudiants du cycle + CLE) ».

NB. Pour les cours ouverts en UE libre, priorité de place sera donnée aux étudiant.es de la FLSH suivant le cours au titre de la langue obligatoire.

3. Remplir sa fiche pédagogique

Bravo ! C'est l'ultime étape... Il faut faire figurer votre cours de langue sur votre fiche pédagogique, à remettre au secrétariat de votre département. Que ce soit pour la « LANSAD/LV2 » ou au titre de l'UE libre, DEUX éléments doivent être apparents :

- la langue (p.ex. anglais, allemand)
- et le niveau d'inscription (p.ex. A1, A2)

Les étudiant.e.s dispensé.es de contrôle continu doivent également remettre au secrétariat de leur département une fiche pédagogique faisant mention de la langue et du niveau.

NB. Dans tous les cas, l'inscription dans un niveau reste subordonnée à l'appréciation par l'équipe pédagogique du niveau réel de l'étudiant. Celui-ci pourra être réorienté en début d'année vers un autre niveau.

Objectifs des cours LANSAD

L'accent est mis principalement sur la *maîtrise de la langue et de la communication*, dans les cinq compétences définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : production et compréhension écrites et orales, interaction orale.

Une part importante est accordée à la *culture*, à travers l'ouverture au cinéma, à la littérature, aux réalités sociales, économiques des pays dont la langue est étudiée.

À travers les différentes activités proposées selon les niveaux (résumés, synthèses, exposés, etc.), les cours de langues participent de la *formation intellectuelle et méthodologique* dispensée dans le cadre d'un parcours universitaire.

Objectifs par niveau :

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

A1 Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2 Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1 Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2 Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

C1 Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2 Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Évaluation et contrôle

Les cours de LANSAD sont soumis au **contrôle continu**, c'est-à-dire que c'est l'enseignant qui fixe les dates et les modalités de l'évaluation.

Un étudiant absent sans justification valable à un contrôle continu sera considéré comme défaillant et n'obtiendra pas de note de semestre.

Les étudiant.e.s souhaitant être dispensé.es du contrôle continu doivent en faire la demande en début d'année au secrétariat (la secrétaire responsable du LANSAD est Mme Sophie Haas : sophie.haas@uha.fr). Ils prendront ensuite contact avec l'enseignant responsable du cours pour passer un oral en fin de semestre.

Pour ce qui est du **rattrapage**, les étudiant.e.s n'ayant pas validé le semestre et l'UE LANSAD au premier ou au second semestre doivent **prendre contact avec leur enseignant** à l'issue de la première session du second semestre, fixer avec lui un rendez-vous, et passer l'oral de rattrapage. **Aucune épreuve écrite de rattrapage ne sera organisée par la FLSH.**

Où s'informer

a) Pages en ligne :

Les informations sur les inscriptions, l'emploi du temps et les salles de cours, ainsi que tout autre renseignement utile, seront disponibles à la rentrée

- sur la page du LANSAD du site de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (<https://www.flsh.uha.fr/formations/lansad/>)

- et sur la plateforme Moodle, à consulter régulièrement. La plateforme est accessible dans la rubrique LANSAD de la catégorie de cours FLSH (<https://e-formation.uha.fr/course/view.php?id=3158>).

b) Administration :

- scolarité FLSH : Mme Sophie Haas : sophie.haas@uha.fr

c) Chargée de mission LANSAD :

- Mme Tatiana Musinova : tatiana.musinova@uha.fr